



PROCES-VERBAL

SOUS-COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du : **Mercredi 03 septembre 2025**
à : **17h00**

Présidence : **Dominique GAUTHIER**

Présents : **Christian GIROUX – Philippe LAVEAU - Philippe MALLET –
Jacques LEVEFAUDES – Christophe SZCZESZEK**

Excusé : **Michel CASSEGRAIN**

Assistent à la séance : **Caroline PETIOT– Bernard JAHIER**

○ **Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2025**

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2025 est adopté sans remarque.

○ **Courrier**

Courriel reçu le 09/07/2025 de l'Us Turcs Chalette/Loing : réponse adressée au club le 10/07/2025.

○ **Rappel des obligations, reconduites pour la saison 2025/2026 :**

Pour la saison sportive en cours, le nombre de matchs à diriger par arbitre est de :

- 26 matchs pour les arbitres « Senior » (Coupes, Championnats, Futsal)
- 20 matchs pour les arbitres « Senior » (Coupes et Championnats)
- 20 matchs pour les arbitres « Senior Futsal » (une section Futsal d'un club libre)
- 16 matchs pour les arbitres « Jeune » (jusqu'à 22 ans) (Coupes et Championnats)

S'agissant des arbitres ayant été reçus à l'examen **au cours de la saison**, ce nombre est réduit à :

- 10 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus à l'examen de septembre/octobre
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus à l'examen de septembre / octobre
- 8 matchs pour les arbitres Senior ayant été reçus à l'examen de janvier
- 5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus à l'examen de janvier

Est « Jeune arbitre », tout arbitre âgé de 15 à 22 ans au 1^{er} janvier de la saison

Est « Très Jeune arbitre », tout arbitre âgé de 13 ou 14 ans au 1^{er} janvier de la saison

○ Situation des arbitres – Clubs District du Loiret

Arbitres ayant arrêté l'arbitrage ou remis à la disposition du club

M. ATTOUMANI YAZIDA	US CHATEAUNEUF SUR LOIRE	Remis à la disposition du club
M. GAUCHER DORYANN	US BEAUNE LA ROLANDE	ARRET
M. QUILLERIER ERWANN	ST LYE LA FORET	ARRET
M. POLAT AHMET	US DES TURCS	ARRET
M. MERY FREDDY	US ST CYR EN VAL	ARRET
M. YUCEL YOUSOUF	US BALGENTIEUNE	ARRET
M. KONATE MADANI	ESCALE ORLEANS	ARRET
M. LEBAUBE LISSA LEO	ENT MARIGNY LES USAGES	ARRET
M. MWASSA ALI	FCVO	ARRET
M. MBOURRA JOAS	REV S PATAY	ARRET
M. QUILLERIER ERWAN	AS ST LYE LA FORET	ARRET
M. AZZOUE EL YOUSSEFI YASIR	CS MUNICIPAL SULLY SUR LOIRE	ARRET
ME EL ASRI INES	C.A.PITHIVIERS	ARRET

Arbitres en attente de renouvellement licence ou en attente réception DMA

○ ABAKAR MAHAMAT TAHIR Licence au 17/07/2025	C DEPORTIVO ESPAGNOL Pas de dossier médical reçu
○ ANTUNES PHILIPPE Licence au 01/07/2025	JARGEAU ST DENIS pas de dossier médical reçu
○ BELGHITI HAMZA Licence au 11/07/25	U. PORTUGAISE SOCIALE ORLEANS en attente électro cardiogramme
○ CHAVANCE EVAN Licence au 01/07/2025	USO manque questionnaire de santé
○ DAFFE MAMOUDOU Licence au 14/07/2025	ESCALE pas de dossier médical reçu
○ EL BRAIE ABDELHAK Licence au 24/07/25	US ST CYR EN EN VAL en cours de validation médecin
○ FALCON TONIO Licence au 01/07/2025	MANDORAIS FC non apte
○ FERREIRA FABIO Licence au 09/07/2025	FCM INGRE en cours validation médecin
○ GENTY TEDDY Licence au 05/08/2025	BONNY BEAULIEU en cours validation médecin
○ HASROURI AMINE Licence au 01/07/2025	USM SARAN manque questionnaire de santé
○ K'BIDI MATHIS Licence au 24/07/2025	FC ST JEAN LE BLANC manque DMA
○ KHITTOUCH MONCEF	CJF FLEURY LES AUBRAIS

Licence au 18/08/2025	manque questionnaire de santé
○ LECOMTE CHRISTOPHE Licence au 24/08/2025	SP PAUCOURT pas de dossier médical reçu
○ MALLET JOHAN Licence au 25/08/2025	FC ST JEAN LE BLANC manque questionnaire de santé
○ METREAU EMERICK Licence au 19/08/2025	US LA FERTE ST AUBIN en cours de validation
○ OUZET THOMAS Licence au 17/08/2025	USO manque questionnaire médical
○ SARR AMADOU Licence au 15/08/2025	ENT CHAINGY ST AY pas de dossier médical reçu
○ YAJID IMAD Licence au 11/07/2025	U. PORTUGAISE pas de dossier médical reçu
○ YOUCEF YASSINE Licence au 28/08/2025	US TIGY VIENNE pas de dossier médical reçu

Arbitres en attente de validation DMA par le médecin (renouvellement effectué)

FERREIRA FABIO	FCM INGRE
GENTY TEDDY	BONNY BEAULIEU FC
JAFFAR KARIM	CSM SULLY SUR LOIRE
EL BRAIE ABDELHAK	US ST CYR EN VAL
METREAU EMERICK	US FERTESIENNE DE FOOTBALL
DIENE CHEIK	USO
SAMI ANDRE	ST PRYVE ST HILAIRE
NOVO CLEMENT	AS PUISEAUX

Changement de club ou départ vers autre District/Ligue

• **AVELEZ LAURIE :**

Club quitté : **FCAC**

Club d'accueil : **AGBCM**

A l'examen du dossier, la Commission constate :

- Que la démission du club quitté a été faite conformément aux dispositions de l'article 33c du statut de l'arbitrage.
- Que jugeant les motivations de **Mme AVELEZ Laurie**, conformes à l'article 33c,allinéa 2, elle pourra être licencié couvrir et représenter son futur clubsi et seulement si la deemande de licence est effectuée au club de **l'AGBCM**.

○ **Situation des clubs au 01.09.2025**

Clubs en infraction au 01.09.2025 (Article 41 du Statut de l'Arbitrage) :

D1 : OBLIGATION → 2 arbitres dont 1 majeur

- US DES TURCS DE CHALETTE (534003) : manque 2 arbitres

D2 : OBLIGATION → 1 arbitre senior ou jeune

- USBVL BEAUGENCY (505375) : manque 1 arbitre

D3 : OBLIGATION → 1 arbitre senior ou jeune

- C.SP LUSITANOS BEAUGENCY (526495) : manque 1 arbitre
- US DARVOY (525135) : manque 1 arbitre
- RC CHATILLON (519670) : manque 1 arbitre

D4 : OBLIGATION → 1 arbitre senior ou jeune

- US MONTCRESSON (564705) : manque 1 arbitre
- AS ST LYE LA FORET (530833) : manque 1 arbitre
- US 2 O LOIRE ET TREZEE (505252) : manque 1 arbitre
- AS LA BUSSIERE LADON (564469) : manque 1 arbitre
- BELLEGARDE LADON (553733) : manque 1 arbitre

Prochaine Réunion : à définir

NOTA : Les décisions de la Commission du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'Appel devant le Bureau d'Appel du District de Football du Loiret (Article 8 du Statut de l'Arbitrage) dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
GAUTHIER Dominique

PUBLIE LE 11.09.2025

